



Campagne d'information  
Annemasse Agglo

Participez au recensement  
avant le 30 juin prochain

de préférence en vous rendant directement dans votre mairie.

Retrouvez les contacts téléphone et mail pour chaque commune  
sur [genevoisfrancais.org/recensement-frontaliers](http://genevoisfrancais.org/recensement-frontaliers)



Annemasse Agglo  
Annemasse - Les Voirans Agglomération

GENEVOIS  
FRANÇAIS Pôle  
métropolitain

[www.genevoisfrancais.org](http://www.genevoisfrancais.org)

GENEVOIS  
FRANÇAIS Pôle  
métropolitain

Vous êtes frontalier ?  
PARTICIPEZ AU RECENSEMENT

Pourquoi ? Comment ?



Participer au recensement  
permet aux collectivités territoriales de l'Ain  
et de la Haute-Savoie de continuer à rendre  
les services publics utilisés par tous.



Les fonds frontaliers servent à financer

les bus, les tramways, les équipements et espaces publics,  
les écoles, les crèches, les activités sportives et culturelles.

Si vous êtes Suisse ou binational  
et que vous exercez  
votre activité professionnelle  
dans le Canton de Genève,

**PENSEZ A VOUS  
FAIRE  
RECENSER !**

Dorénavant, le **calcul de la compensation  
financière  
genevoise reversée** chaque année à notre  
commune ne nécessite que le recensement en  
Mairie des frontaliers ayant la nationalité suisse  
(Suisse et doubles nationaux).  
Le recensement des frontaliers titulaires d'un  
permis G est effectué directement par l'Office  
Cantonal de la population et des migrations,  
organisme genevois qui délivre lui-même les  
permis G.

**DÉMARCHES ET RENSEIGNEMENTS À  
L'INTÉRIEUR DE LA PLAQUETTE.**

**Cette compensation financière versée par le  
Canton de Genève est primordiale pour notre  
commune :**

- \* Elle abonde directement le budget communal,
- \* Elle permet la réalisation d'équipements publics.

Le montant attribué à notre commune sera d'au-  
tant plus important si tous les frontaliers résidant  
à Vétraz-Monthoux se seront faits recenser.

**CE RECENSEMENT N'A AUCUNE  
INCIDENCE SUR VOTRE FISCALITÉ.**

Pour toute information,  
contactez la Mairie : 04 50 37 32 09.

 Vétraz  
Monthoux

Vous êtes frontalier ?

**PARTICIPEZ AU  
RECENSEMENT**



un geste gratuit et citoyen

**FRONTALIERS**

non titulaires d'un permis G  
(frontaliers suisses ou binationaux)

Pensez à vous faire  
recenser en Mairie



La fiscalité de votre commune en dépend



Cette déclaration est rapide,  
ne vous coûte rien et n'a aucune incidence  
sur votre déclaration de revenus.

## Comment ?

### **Vous avez la nationalité suisse et travaillez dans le Canton de Genève ?**

Assurez-vous que **votre adresse est à jour** auprès de votre employeur et l'Office Cantonal de la population sur [ge.ch](http://ge.ch), avant le 30 juin

**Dans les deux cas, si vous n'êtes pas encore enregistré auprès de votre commune de résidence,** participez au recensement des frontaliers auprès de votre mairie.

### **Site de l'Office Cantonal de la population**

[ge.ch/population](http://ge.ch/population)

[demain.ge.ch/impot-source/qui-est-soumis-impot-source](http://demain.ge.ch/impot-source/qui-est-soumis-impot-source)

# RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

(Coupon à retourner à la Mairie de  
Vétraz-Monthoux,  
service Population)

**Nom :** \_\_\_\_\_

**Prénom :** \_\_\_\_\_

**Date et lieu de naissance :** \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

\_\_\_\_/\_\_\_\_

à \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

74100 Vétraz-Monthoux

### Travailleur frontalier :

**Nom de l'employeur :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**Adresse de l'employeur :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

